

Financement des PME. Une vraie révolution dans l'Ouest ?

● Rarement les entreprises régionales n'ont eu autant d'outils financiers à leur disposition. De nombreux fonds de prêts ou de capital-investissement, comportant souvent une part d'argent public, voient actuellement le jour. Sont-ils vraiment utiles ?

Il se multiplie comme des petits pains. Ces derniers mois, une multitude de nouveaux outils de financement pour les entreprises ont vu le jour dans la région. Certains sont issus des avancées technologiques. C'est le cas de la plate-forme internet de crowdfunding My New Start-up qui vient de créer le Nantais Thomas Derosne. D'autres sont portés par des acteurs traditionnels, comme le fonds de capital-investissement spécialisé dans les transmissions internes que vient de lancer la Caisse d'Épargne.

Mais, force est de constater que la plupart des outils qui émergent sont portés par des acteurs publics, le plus souvent en partenariat avec la sphère privée. Deux d'entre eux se montrent particulièrement actifs, la banque publique Bpifrance et le conseil régional des Pays de la Loire, actionnaire de sept fonds de capital-investissement. Ces dernières semaines, les deux institutions interviennent, ensemble ou séparément, dans la création des nouveaux prêts de Réseau Entreprendre Atlantique, de la CCI régionale, du conseil général de Vendée (lire ci-contre). Et le duo ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin. Il planche ainsi sur un ambitieux fonds de capital investissement doté de 50 millions d'euros. Et sur la mise en place d'une structure de financement obligatoire de... 250 millions d'euros pour les ETI régionales (lire ci-dessous).

Pourquoi ces fonds ?

L'émergence de ces nouveaux fonds régionaux soulève une première question : pourquoi autant d'outils apparaissent aujourd'hui ? Président de la CCI régionale, Bruno Hug de Larauze y voit la conjonction de plusieurs éléments. D'un côté, « les entreprises sont épuisées par cinq ans de crise. Ajouté à cela, elles doivent faire face à une mutation profonde avec la révolution numérique ». De l'autre, les banques sont soumi-

ses à de nouvelles réglementations, réévaluant leurs seuils prudentiels.

Accueil parfois glacial dans le capital-développement

L'arrivée massive de ces nouveaux outils de financement vient bouleverser le paysage financier régional. Et l'accueil est parfois glacial. « Sur le segment du capital développement, il n'y a absolument pas de pénurie de financement. Au contraire, plusieurs acteurs régionaux ont levé des dizaines de millions d'euros en 2013. L'argent, on l'a. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, on ne nous propose pas assez de dossiers. Du coup, entre capitaux-investisseurs, on se bat sur les dossiers viables qui nous arrivent. Le vrai problème c'est que certaines entreprises ne savent pas se vendre ou ne veulent pas ouvrir leur capital », dénonce, sous couvert d'anonymat, ce capital-développeur présent dans l'Ouest.

Le projet de fonds de 50 millions contesté

En matière de financement des entreprises, le conseil régional serait suractif, et viendrait empiéter sur les plates-bandes des acteurs traditionnels pour ce même capital-investisseur. La place financière nantaise ne voit pas ainsi d'un bon œil le projet de nouveau fonds de capital-investissement de cinquante millions d'euros que veut mettre en place le conseil régional. « Sur ce projet de fonds régional, des situations concurrentielles peuvent apparaître avec certains acteurs privés. Il faut être vigilant à ce que le public ne se substitue pas au privé sur certains segments », estime ainsi Philippe de Portzamparc, dirigeant de la société de Bourse qui porte son nom. Un dossier que ne compte pourtant pas lâcher Christophe Clergeau, vice-président de l'institution : « Ce dossier avance, on prendra le temps qu'il faudra. S'il existe des frictions en matière de capital-développement,



Voici les nouveaux financeurs de l'économie régionale (de gauche à droite) : Jean-Marc Ducimetière (directeur régional de Bpifrance), Bruno Hug de Larauze (président de la CCI des Pays de la Loire), Christophe Clergeau (vice-président du conseil régional) et Cyrille Corlay (directeur de Réseau Entreprendre Atlantique).

public et privé ne s'opposent pas systématiquement. Au contraire.

Un levier pour l'amorçage

En matière d'amorçage et d'innovation, les banquiers de la place accueillent à bras ouverts l'argent public. « L'innovation des entreprises matures, on peut la financer. Celle qui est portée par des entreprises qui se lancent, on a beaucoup plus de mal si on reste sur nos critères classiques », résume ainsi Claude Marzin, du Crédit Agricole. Du coup, la banque mutualiste participe au nouveau fonds de Réseau Entreprendre Atlantique. Les risques financiers sont ainsi mutualisés entre plusieurs acteurs, publics et privés. Car, sur les jeunes entreprises innovantes, « on s'attend à deux fois plus de défaillances que pour les entreprises traditionnelles », indique Cyrille Corlay, le directeur de l'association nantaise qui accompagne les jeunes entrepreneurs.

Aides au rebond

Autre segment sur lequel les nouveaux entrants semblent bien accueillis : les entreprises qui traversent une phase difficile. « Là, effectivement le conseil régional est dans son rôle », estime un financier de la place nantaise. La Région avait en effet dégagé en 2009 avec

ses prêts anti-crise, les P2RI. La CCI régionale va dans le même sens aujourd'hui avec son prêt CCI Innovation.

Au final, « on peut avoir l'impression qu'il y a une profusion de nouveaux outils de financements dans la région, mais la vérité, c'est que Marseille, Lyon ou Bordeaux nous envoient toutes ces offres de financements », note Philippe de Portzamparc, porte-parole des places financières régionales et P-dg de Portzamparc.

Un effet de mode ?

Reste à connaître l'avenir de ces nouveaux dispositifs. Pour Bruno Hug de Larauze, l'évolution du paysage financier n'est pas qu'un effet de mode. « Le système bancaire ne peut plus financer 80 % de l'économie comme par le passé, juge le président de la CCI des Pays de la Loire. Quand il y a de la croissance, des temps longs, le financement classique est assez adapté. Aujourd'hui, la plupart des entreprises n'ont pas de visibilité. Il faut de nouveaux dispositifs, qui permettent aussi, par effet de levier, de mobiliser des concours bancaires ».

Le poids des banques

« Même si on est parfois un peu concurrent, on a la plupart du temps un intérêt commun. Maintenant, les banques s'en sont aussi pris plein la poire, notamment de la part de la Région. Or, factuellement, à la Banque Populaire Atlantique, on n'a pas baissé nos volumes de financement en trois ans. En 2013, on a ainsi accordé 793 millions d'euros de financement aux entreprises et aux professionnels », indique Éric Batifoulier, responsable de ces marchés au sein de la banque régionale. Une façon de dire que les banques restent le premier financeur de l'économie régionale.

S.V. et S.J.

FOCUS

Les nouveaux outils disponibles dans la région

Le prêt CCI Innovation

Porté par la CCI des Pays de la Loire, en partenariat avec Bpifrance, ce fonds de 2,5 millions d'euros accorde aux PME régionales des prêts participatifs d'un montant compris entre 70.000 et 150.000 €. Ces prêts s'adressent aux entreprises souhaitant financer la mise sur le marché d'un produit ou d'un service innovant. La CCI compte notamment s'adresser aux entreprises dont les bilans se sont « un peu dégradés », c'est-à-dire présentant des cotes Banque de France de 4 (acceptable) ou 5 (faible). D'une durée de sept ans et doté d'un taux d'intérêt aux alentours de 3,4 %, ce prêt peut bénéficier de deux années de différé de remboursement en capital. Tél. : 02 40 44 63 00

Le prêt de Réseau Entreprendre

Accompagnant les créateurs et repreneurs, l'Association Réseau Entreprendre Atlantique lance un nouveau prêt à taux d'intérêt zéro pour les créateurs d'entreprises innovantes en période d'amorçage. Financé par la Région, la Caisse des Dépôts et quatre banques, le fonds de 1,8 million d'euros accordera des prêts personnels de 10.000 à 45.000 € pour des projets techniquement validés. Tél. : 02 72 56 80 40

Prêt Vendée Développement

Lancé en 2013, ce prêt de 100.000 euros associant le conseil général de Vendée et Bpifrance doit permettre aux PME vendéennes de lever auprès des banques entre 100.000 et 700.000 euros. Pour ce fonds, le Département a débloqué une enveloppe d'un million d'euros. Tél. : 02 51 34 48 48

Bpifrance

Lancée l'an passé, Bpifrance est le bras armé de l'État en matière de financement des entreprises. Sous forme de prêts, de fonds propres et de garanties, la banque publique pourrait injecter trois milliards d'euros dans les Pays de la Loire. C'est du moins le souhait exprimé par le conseil régional. Tél. : 02 51 72 94 00

Go Capital Amorçage

Commun à quatre régions de l'Ouest, ce fonds abondé par des conseils régionaux, Bpifrance, des banques et l'Europe est doté de 57 millions d'euros. Lancé en 2012 et géré par la société rennaise Go Capital, il a vocation à investir jusqu'à trois millions d'euros en fonds propres dans les sociétés technologiques en création ou en quête d'un premier financement pour développer leurs ventes. Tél. : 02 99 35 04 00

Idée

Géré par Siparex, ce fonds de huit millions d'euros du conseil régional a pris, depuis 2011, 17 participations au capital de PME de moins de 50 salariés. Tél. : 02 40 69 38 38

En projet : 250 millions pour les ETI

Le projet ETI

La Région et l'association financière nantaise NAPF planchent sur la création d'un nouvel outil permettant aux ETI régionales non cotées de se financer sur les marchés obligataires. Cette future structure de financement devrait s'inspirer du fonds obligataire Micado créé en 2012 et qui a permis à des ETI comme Manitou et VM Matériaux de lever plusieurs millions d'euros. Pour ce fonds, la Région apporterait sa garantie afin de faire effet de levier. À terme, ce fonds obligataire pourrait prendre une dimension interrégionale

avec quatre ou cinq régions impliquées pour une collecte de 200 à 250 millions d'euros, avec des opérateurs privés et Bpifrance.

Le projet Pays de la Loire Croissance

Le conseil régional des Pays de la Loire compte créer un fonds de capital développement de 50 millions d'euros, réservé à des filières jugées prioritaires. La Région voudrait y investir 10 millions d'euros, aux côtés de Bpifrance et des banques régionales. Sauf que certaines voient ce projet d'un très mauvais œil.